

Stratégie des places de jeux en ville de Fribourg



Volet 2 : Programme

Auteur :

Direction de l'Édilité, Service d'urbanisme et d'architecture, Rue Joseph Piller 7, 1700 Fribourg

A Fribourg, le 07.05.2024

TABLE DES MATIÈRES

OBJET	1
1. ETAPES FUTURES	2
1.1 ETAPE 1 (2021-2026).....	2
1.1.1 Parc du Domino.....	2
1.1.2 École Villa Thérèse	2
1.1.3 Centre de quartier Schoenberg	3
1.1.4 PMR et personnes en situation de handicap.....	3
1.1.5 Espace de jeux intérieur	3
1.1.6 Grand-Places 2	3
1.1.7 Vignettaz-Daler.....	3
1.2 RÉCAPITULATIF DE LA PLANIFICATION DE L'ÉTAPE 1 (2021-2026).....	4
1.3 ETAPE 2 (2026-2031).....	5
1.3.1 Bourg (Place des Ormeaux).....	5
1.3.2 Guintzet et Guintzet Fitness-Urbain	5
1.3.3 Etang du Jura	5
1.3.4 Ecole de la Neuveville.....	6
1.3.5 Bourguillon et Chapelle de Bourguillon.....	6
1.3.6 Beauregard	6
1.3.7 Petites-Rames	6
1.3.8 Ecole de Pérolles.....	6
1.3.9 Ecole de l'Auge.....	6
1.3.10 Derrière-les-jardins.....	7
1.4 RÉCAPITULATIF DE LA PLANIFICATION DE L'ÉTAPE 2 (2026-2031).....	7
1.5 ETAPE 3 (AU-DELÀ DE 2031)	8
1.5.1 Ecole du Jura	8
1.5.2 Grand-Pré.....	8
1.5.3 Places de jeux au Schoenberg	8
1.5.4 Ecole de la Vignettaz.....	8
1.5.5 Place des Zigzag	8
1.5.6 Parc du Domino.....	9
1.5.7 Quartier d'Alt	9
1.5.8 Arsenaux	9
1.6 RÉCAPITULATIF DE LA PLANIFICATION DE L'ÉTAPE 3 (AU-DELÀ DE 2031)	9
2. BESOINS EN NOUVELLES PLACES DE JEUX.....	10
2.1.1 Jura-Torry.....	10
2.1.2 Palatinat.....	10
2.1.3 Plateau de Pérolles.....	10
3. MODES DE FINANCEMENT.....	11
3.1.1 Budget de fonctionnement	11
3.1.2 Crédits d'ouvrage par message.....	11
3.1.3 Partenariats privés/semi-privés	11
3.1.4 Budget des écoles et des sports	11
3.1.5 Subventions.....	11
3.1.6 Fonds de compensation	11

OBJET

La Stratégie des places de jeux en ville de Fribourg vise à définir la planification spatiale, temporelle et financière ainsi que les principes d'aménagement des places de jeux communales, sur la base de l'état des lieux et des réflexions établis autour de la thématique.

La stratégie des places de jeux se compose de deux volets :

- Volet 1 : Objectifs
- Volet 2 : Programme (présent document)

Le Volet 1 : Objectifs se focalise sur le contexte général dans lequel s'insère la stratégie, sur les buts à atteindre, sur la planification spatiale ainsi que sur les principes d'aménagement des places de jeux en ville de Fribourg. Ce document se veut, dans la mesure du possible, stable dans le temps.

Le Volet 2 : Programme (présent document) est axé sur la planification temporelle et financière des projets d'aménagement, de rénovation, de restructuration à mettre en œuvre. Ce volet de la stratégie se structure par étapes de priorités et prévoit une mise à jour calquée sur les législatures, les budgets et l'inventaire des places de jeux de la ville.

1. Etapes futures

En s'appuyant sur l'inventaire 2021, le programme permet d'identifier et de planifier les places de jeux à créer, à réaménager ou à supprimer. Ces interventions sont priorisées selon les temporalités des législatures et les critères ci-dessous :

- Étape 1, priorité élevée (2021-2026) : aménagements situés dans un emplacement clé et nécessitant une rénovation et/ou restructuration urgente et/ou s'inscrivant dans un projet d'aménagement imminent ;
- Étape 2, priorité moyenne (2026-2031) : aménagements nécessitant une rénovation ou restructuration à moyen terme ;
- Étape 3, priorité faible (au-delà de 2031) : aménagements nécessitant une rénovation ou restructuration à long terme.

Un point de situation sera établi à chaque étape pour :

- exposer ce qui a été réalisé ;
- exposer et justifier ce qui n'a pas été réalisé ;
- mettre à jour l'inventaire ;
- établir le bilan des places (ré)aménagées (enquête de satisfaction auprès des utilisatrices et utilisateurs) ;
- mettre à jour et affiner la temporalité des réalisations ;
- estimer les coûts des réalisations inscrites aux étapes suivantes et prévoir le(s) message(s) pour crédit d'ouvrage.

NB : *La planification temporelle et financière présentée dans le présent programme est prévisionnelle. Celle-ci est sujette à être modifiée en fonction des évolutions inhérentes aux différents projets auxquels il est fait référence ainsi qu'aux décisions budgétaires.*

1.1 Etape 1 (2021-2026)

1.1.1 Parc du Domino

Sur la base d'une démarche participative effectuée en 2021, la frange sud du Parc du Domino fait l'objet d'un réaménagement dont les travaux seront terminés en 2024.

La Ville va notamment installer de nouveaux jeux accessibles aux 0-99 ans, dont certains adaptés aux personnes à mobilité réduite, un jeu d'eau et d'équilibre, un espace de pique-nique, une tour « géante » avec un toboggan et une tyrolienne.

Les chemins d'accès existants seront rendus plus lisses pour être plus facilement praticables pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. De nouvelles plantations verdiront le secteur. En grandissant, elles apporteront de l'ombre et de la fraîcheur. Les espèces végétales retenues seront indigènes et favoriseront la biodiversité.

1.1.2 École Villa Thérèse

Sur la base d'une démarche participative effectuée en 2023, la cour d'école de la Villa Thérèse fera prochainement l'objet d'une extension de ses aires de jeux et de récréation en proposant des aménagements faisant écho au contexte naturel du site. Les travaux sont prévus à cheval sur les années 2024 et 2025.

Plusieurs nouveaux jeux seront créés afin de permettre aux enfants de jouer et de profiter également des terrains en pente présent sur site, non accessibles aux enfants jusqu'à maintenant. L'intervention en question se caractérisera également par la création d'un parcours de jeu, pouvant évoluer au gré des besoins de l'école et des enfants.

1.1.3 *Centre de quartier Schoenberg*

Cette place de jeux se situe sur un terrain privé et présente divers enjeux. Elle est entretenue par la Ville alors qu'aucune convention n'existe. Aussi, elle se trouve en mauvais état et est victime de déprédation. Cet aménagement nécessite d'être requalifié.

Des discussions avec le propriétaire du terrain et une analyse préliminaire doivent être conduites afin de pouvoir convenir d'une solution d'aménagement permettant de remplacer la situation actuelle, non viable sur le long terme.

1.1.4 *PMR et personnes en situation de handicap*

Un questionnaire transmis au premier semestre 2024 à des instances spécialisées doit permettre d'étudier et de mieux connaître les besoins des PMR et des personnes en situation de handicap dans le contexte spécifique du réseau des places de jeux de la ville de Fribourg. Cette analyse devra déboucher sur la réalisation d'une série de mesures d'amélioration significative de l'expérience usager du public cible.

En fonction du besoin et du résultat des études qui seront menées, les réalisations pourront prendre la forme d'un réaménagement conséquent d'une voire plusieurs places de jeux d'importance stratégique ou se distribuer sur l'ensemble du réseau des places de jeux avec des améliorations ciblées.

1.1.5 *Espace de jeux intérieur*

La Ville de Fribourg souhaite enrichir son offre en place de jeux avec un nouvel aménagement intérieur, à l'image par exemple du concept de Bimano à Berne (alliant activités pour enfants et espaces sportifs intérieurs).

Dans cet objectif, la faisabilité, le caractère, le possible emplacement ainsi que le modèle de gestion doivent être préalablement étudiés. Le volume libéré par le démantèlement de la piscine du Cycle d'orientation de Jolimont, le bâtiment Vuille ou encore le site de la caserne de la Poya (pour une occupation temporaire ou à long terme) sont notamment des localisations à considérer et à étudier pour un projet d'espace de jeux intérieur.

1.1.6 *Grand-Places 2*

Le quartier des Places, en plein centre-ville, est particulièrement pauvre en aménagements ludiques de qualité. Les Grand-Places seront sujet à une requalification dont la réalisation n'est pas prévue avant 2026. C'est pourquoi un réaménagement de la place de jeux existante est prévu dans le but de combler ce manque avant la requalification du secteur 2 des Grand-Places. La place de jeux Grand-Places 1 vouée à disparaître (absence d'engins), c'est Grand-Places 2 qui a un potentiel de consolidation. Situé à proximité du restaurant Gemelli, cette place de jeux peut être bonifiée en ajoutant des engins et/ou jeux ludiques pédagogiques de qualité.

Un concept d'aménagement éphémère évolutif peut être considéré, notamment en partenariat avec le Service de la culture (proximité du théâtre Equilibre). La table de ping-pong, très utilisée, peut être déplacée. Le but n'est pas d'agrandir de manière excessive la surface de jeux, car l'étendue herbeuse est fréquemment utilisée comme espace de détente et de sport (football, frisbee, cricket, etc.). L'installation de toiles ou de parasols pour l'ombrage dû à l'absence d'arbre sur la place est une réponse quant à l'enjeu de l'ensoleillement. D'ailleurs, l'installation de parasols et de transats par exemple permet des manifestations culturelles supplémentaires (cinéma, théâtres, etc.).

1.1.7 *Vignettaz-Daler*

La Place Vignettaz-Daler est sujette à une requalification inscrite dans la mesure A du PA2 (41.10). L'inventaire démontre un manque d'équipements ludiques publics dans le secteur. Ainsi, ce projet, dont la réalisation est prévue pour 2025, intègrera un aménagement de jeux. Une démarche

participative conduite dans le cadre du projet a permis de mettre en lumière les besoins et souhaits des utilisatrices et utilisateurs pour l'espace en question.

1.2 Récapitulatif de la planification de l'étape 1 (2021-2026)

	Nom de la place de jeux / du projet	Type de place	Type de travaux prévus	Année de réalisation
1	Parc du Domino	Multiple	Réaménagement place de jeux (E+R)	2024
2	École Villa Thérèse	Place de jeux d'école	Extension place de jeux (R)	2024/2025
3	Centre de quartier Schoenberg	Multiple	Aménagement en remplacement de la place de jeux actuelle (E+R)	2024/2025
4	PMR et personnes en situation de handicap	Multiple	Mise en place de mesures d'amélioration (E+R)	2025
5	Espace de jeux intérieur	Place de jeux intérieure	Étude de variantes et de faisabilité en vue d'une prochaine réalisation (E)	2025
6	Grand-Places 2	Multiple	Optimisation place de jeux existante (R)	2025
7	Vignettaz-Daler	Espace famille et de rencontre	Réaménagement global du secteur (E+R)	2025

Un montant total de CHF 550'000.- est inscrit au budget d'investissement 2023 pour la réalisation des **projets 3, 4, 5 et 6** (rubrique d'investissement 620.5090.010, Programme places de jeux - mise en œuvre 2023-2026 -R-).

Les **projets 1, 2 et 7** seront financés via des rubriques d'investissement spécifiques, hors du crédit issu du programme places de jeux.

1.3 Etape 2 (2026-2031)

1.3.1 Bourg (Place des Ormeaux)

Aucune place de jeux ne se situe dans le quartier du Bourg¹. Les espaces disponibles limités et la dimension patrimoniale du quartier rendent difficile la planification en matière de places de jeux dans le quartier.

Toutefois, la démarche participative conduite dans le cadre du projet de réaménagement globale du secteur du bourg (étape 2) a permis d'aborder la problématique des équipements ludiques avec la population. Ce processus a permis de nourrir tout spécifiquement le projet de réaménagement de la Place des Ormeaux qui intégrera un sous espace de jeux qui, pendant la période estivale, sera agrémenté de jets d'eau (« fontaine sèche »).

Cet espace se prête également à l'expression culturelle (théâtre, chant, etc.) par une intégration d'« éléments techniques de spectacle », notamment par le possible aménagement d'une scène ou d'une estrade.

1.3.2 Guintzet et Guintzet Fitness-Urbain

Juxtaposées, ces deux places de jeux bénéficient d'une localisation de qualité (à l'écart de la circulation, vue panoramique sur les Préalpes, proximité des terrains de sports et des chemins pédestres). Ces places pourront être rénovées pour offrir des engins naturels et des activités créatives.

Particulièrement exposées, ces deux places doivent bénéficier d'ombre. Des plantations ou du mobilier spécifique offrant de l'ombre devront être intégrés.

Le prochain lancement de l'étude « Masterplan Guintzet » permettra d'affiner le réaménagement de ces espaces de jeux et de proposer des solutions cohérentes en lien avec leur contexte immédiat.

1.3.3 Etang du Jura

Le secteur de l'Etang du Jura sera sujet à un assainissement et à une requalification. La place de jeux située dans le secteur mériterait d'être entièrement réaménagée. Des études préalables sur l'ensemble du secteur sont attendues afin de préciser la planification du secteur.

Le quartier du Jura est particulièrement pauvre en matière de places de jeux (2). Le secteur de l'Etang du Jura est composé d'un étang, d'une place de jeux, d'une terrasse avec pistes de pétanques, d'un parc, d'une prairie fleurie ainsi que d'un espace goudronné destiné à l'accueil de forains. L'espace est donc conséquent et le potentiel pour un réaménagement d'une place de jeux importante est élevé.

La thématique de l'eau, à travers la présence de l'étang, peut donner du sens à de nombreux jeux d'eau. L'espace destiné aux forains peut être réapproprié. Le manque d'offre en restauration dans le secteur permet l'intégration d'un concept de *food-truck* et/ou café itinérant dans cet espace, permettant d'attirer les familles du quartier.

La surface disponible élevée permettrait également de conjuguer la place de jeux à d'éventuelles manifestations sportives et à l'expression culturelle (théâtre, chant, etc.) en y intégrant des « éléments techniques de spectacle », notamment par le possible aménagement d'une scène et d'une estrade. Un espace pourrait également être destiné à la découverte de la nature et/ou à des activités scolaires.

¹ La place Lucien-Nussbaumer n'est plus à considérer comme place de jeux.

1.3.4 *Ecole de la Neuveville*

Relativement minérale, cette place de jeux représente un potentiel significatif en matière de végétalisation. En effet, rendre cet emplacement plus naturel lui permettrait de s'intégrer harmonieusement dans son environnement (proximité de la Sarine et de la nature).

Le revêtement en gomme, en mauvais état et ne respectant plus les normes de sécurité, a été récemment supprimé. La gomme a été dégrappée et un revêtement meuble naturel (copeaux) recouvre désormais la surface exploitée.

Les détails du réaménagement de cette place de jeux pourront être étudiés dans le cadre des études pour la rénovation du bâtiment scolaire existant.

1.3.5 *Bourguillon et Chapelle de Bourguillon*

La place de jeux Bourguillon, estimée dangereuse (proximité de la route et absence de protection), a un potentiel significatif de réaménagement, notamment due à sa juxtaposition à une grande surface engazonnée.

La place de jeux Chapelle de Bourguillon, ombragée mais ne s'adressant qu'à une petite tranche d'âge, doit être améliorée.

Par ces deux éléments, un concept d'un unique aménagement dans le quartier de Bourguillon est imaginable. Il s'agira de consulter les habitants et enfants du quartier pour connaître leurs besoins.

1.3.6 *Beauregard*

Situé à proximité d'un petit parc et d'une place de skateboard, la place de jeux Beauregard a un potentiel de centralité du secteur de Beauregard. La place doit s'adresser à toutes les tranches d'âge et venir offrir un nouveau point de rencontre intergénérationnel.

L'accessibilité aux PMR et aux personnes en situation de handicap doit notamment être traitée de manière exemplaire. La proximité du centre-ville et de l'arrêt de bus est un atout à utiliser pour cette place de jeux.

La proximité du skatepark doit également être considérée.

1.3.7 *Petites-Rames*

Située en Basse-Ville aux abords de la Sarine, cette place de jeux bénéficie d'une atmosphère calme et naturelle pouvant être ultérieurement mise en valeur.

Les engins actuellement en place ne s'adressent pas à toutes les classes d'âge et démontrent une faible diversité. La place de jeux Petites-Rames présente le potentiel d'accueillir de meilleurs engins, originaux et destinés à un public plus large.

1.3.8 *Ecole de Pérolles*

La place de jeux de l'école de Pérolles a été rénovée en 2019. On y trouve désormais des jeux d'équilibre et d'agilité originaux, ainsi qu'une table de ping-pong et des paniers de basket. Des dômes en saule complètent l'ensemble en offrant des espaces de détente et des cachettes où se raconter des histoires.

Cette place de jeux a un potentiel de végétalisation significatif. Des activités pédagogiques liées à la nature pourraient également venir intégrer et enrichir les aménagements existants.

1.3.9 *Ecole de l'Auge*

Située entre la Sarine et la forêt du Stadtberg, la place de jeux de l'école de l'Auge bénéficie d'un cadre naturel et calme. Rénovée en 2017, elle contient des engins diversifiés destinés aux petits et jeunes

enfants, ainsi qu'un terrain de sport et des tables de ping-pong. La cour est bordée d'arbustes qui offrent d'innombrables cachettes et stimulent l'imagination des enfants.

Des activités pédagogiques liées à la nature et à la culture (remparts) peuvent intégrer les aménagements existants.

1.3.10 *Derrière-les-jardins*

Incluse dans le périmètre du projet de la revitalisation de la Sarine, la place de jeux Derrière-les-jardins doit s'intégrer harmonieusement au cadre naturel. Fréquentée par les familles, cette place de jeux doit se concentrer sur sa vocation de lieu de rencontre et de détente.

1.4 Récapitulatif de la planification de l'étape 2 (2026-2031)

	Nom de la place de jeux / du projet	Type de place	Type de travaux prévus	Année de réalisation
1	Bourg (Place des Ormeaux)	Aire de jeux multigénérationnelle	Réaménagement global du secteur	2026
2	Guintzet et Guintzet Fitness-Urbain	Espace famille et d'exercice physique	Réaménagement place de jeu	2027
3	Etang du Jura	Espace famille et de rencontre	Réaménagement global du secteur	2028
4	Ecole de la Neuveville	Ecole	Réaménagement place de jeux	2028
5	Bourguillon	Espace famille	Réaménagement place de jeux	2028
6	Chapelle de Bourguillon	Halte de jeux	Réaménagement place de jeux	2028
7	Beauregard	Espace famille	Réaménagement place de jeux	2028
8	Petites-Rames	Espace famille	Réaménagement place de jeux	2028
9	Ecole de Pérolles	Ecole	Réaménagement place de jeux	2029
10	Ecole de l'Auge	Ecole	Réaménagement place de jeux	2029
11	Derrière-les-jardins	Halte de jeux	Réaménagement place de jeux	2030

Une estimation des crédits nécessaires aux réalisations de l'étape 2 sera établie dans le courant de l'étape 1. Sur cette base, un message (catégorie II ou III) pour crédit d'ouvrage devra être prévu pour la période 2026-2031.

1.5 Etape 3 (au-delà de 2031)

1.5.1 *Ecole du Jura*

La place de jeux de l'école primaire du Jura a été réaménagée en 2017. De nouveaux jeux originaux d'équilibre, un toboggan et une cabane en bois viennent dorénavant agrémenter le terrain de basket existant. La place de jeux Ecole du Jura est revêtue de matériaux naturels et ombragée par les arbres. Ses engins sont également en matériaux naturels.

Les besoins d'amélioration/réaménagement seront précisés ultérieurement. Aussi, vu le réaménagement récent de cette place de jeux, les interventions à prévoir pourront être repoussées à une étape ultérieure si cela se justifie.

1.5.2 *Grand-Pré*

Rénovée en 2018, la place de jeux du Grand-Pré se compose de deux espaces bien distincts. Un terrain multisport en revêtement synthétique, des tables de ping-pong et des terrains de pétanque occupent la partie sud. La partie nord, plus familiale, propose des engins de jeux classiques et des espaces de repos.

Les besoins d'amélioration/réaménagement seront précisés ultérieurement. Aussi, vu la rénovation récente de cette place de jeux, les interventions à prévoir pourront être repoussées à une étape ultérieure si cela se justifie.

1.5.3 *Places de jeux au Schoenberg*

Plusieurs places de jeux ont été aménagées ou réaménagées récemment (entre 2017 et 2024) dans le quartier du Schoenberg, en partie dans le cadre du projet participatif *fribourg (ou)vert*

Les besoins d'amélioration/réaménagement seront précisés ultérieurement. Aussi, vu l'aménagement/réaménagement récent de ces places de jeux, les interventions à prévoir pourront être repoussées à une étape ultérieure si cela se justifie.

1.5.4 *Ecole de la Vignettaz*

Incluse dans le complexe scolaire de la Vignettaz, cette place a été entièrement réaménagée en 2019. Les nouveaux engins de jeux en bois permettent aux enfants d'exercer leur équilibre et leur coordination en toute sécurité grâce au revêtement synthétique. Une fontaine à eau et des jeunes arbres égayaient la place et apportent une touche de fraîcheur.

Les besoins d'amélioration/réaménagement seront précisés ultérieurement. Aussi, vu le réaménagement récent de cette place de jeux, les interventions à prévoir pourront être repoussées à une étape ultérieure si cela se justifie.

1.5.5 *Place des Zigzag*

Localisée sous le pont de Zaehringen en Basse-Ville, la place de jeux des Zigzag a fait l'objet d'un assainissement complet en 2020. Les jeux s'harmonisent avec la topographie vallonnée du site et proposent une multitude d'usages. Une tour de grimpe, un toboggan ou un parcours d'équilibre en bois invitent petits et grands à s'amuser. Élément majeur de la place, un pumtrack mobile complète l'offre d'activités en proposant un parcours pour engins à roues et roulettes.

Les besoins d'amélioration/réaménagement seront précisés ultérieurement. Aussi, vu l'assainissement récent de cette place de jeux, les interventions à prévoir pourront être repoussées à une étape ultérieure si cela se justifie.

1.5.6 Parc du Domino

La place de jeux est en cours de réaménagement.

Les besoins d'amélioration/réaménagement seront précisés ultérieurement. Aussi, vu le réaménagement récent de cette place de jeux, les interventions à prévoir pourront être repoussées à une étape ultérieure si cela se justifie.

1.5.7 Quartier d'Alt

Rénovée en 2020, la place de jeux du quartier d'Alt propose une multitude d'usages. En effet, en plus de jeux variés pour les enfants, on y retrouve des terrains de basket et de pétanque, un jeu d'échec géant et une fontaine qui apporte une touche de fraîcheur. C'est un lieu de rencontre idéal pour tous les habitants du quartier.

Les besoins d'amélioration/réaménagement seront précisés ultérieurement. Aussi, vu la rénovation récente de cette place de jeux, les interventions à prévoir pourront être repoussées à une étape ultérieure si cela se justifie.

1.5.8 Arsenaux

Cette place de jeux est entretenue par la Ville de Fribourg grâce à une convention. L'accès facile permet l'entretien et l'utilisation du public. Cette place est toujours considérée dans l'inventaire. Aucune modification de la place n'est prévue. Un projet de réaménagement devra être lancé par les propriétaires à leurs frais, en temps dû.

1.6 Récapitulatif de la planification de l'étape 3 (au-delà de 2031)

	Nom de la place de jeux / du projet	Type de place	Type de travaux prévus	Année de réalisation
1	Ecole du Jura	Ecole	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2031
2	Grand-Pré	Espace famille et d'exercice physique	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2032
3	Ecole du Schoenberg	Ecole	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2032
4	Ecole de la Vignettaz	Ecole	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2033
5	Place des Zigzag	Halte de jeux	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2035
6	Parc du Domino	Espace famille	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2035
7	Quartier d'Alt	Espace famille	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2035
8	Parc des Maggenberg	Espace famille	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2036
9	Parc du Petit renard	Espace famille	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2036
10	Cœur du Schoenberg	Espace famille	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2036
11	Ecole Villa-Thérèse	Ecole	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2036
12	Square des Zaehringen	Halte de jeux	Amélioration/Réaménagement place de jeux	2036

Une estimation des crédits nécessaires aux réalisations de l'étape 3 sera établie dans le courant de l'étape 2. Sur cette base, un message (catégorie II ou III) pour crédit d'ouvrage devra être prévu pour la période au-delà de 2031.

2. Besoins en nouvelles places de jeux

Sur la base de l'analyse spatiale présentée dans le document *Volet 1 : Objectifs*, un besoin en nouvelles places de jeux est pré-identifié sur les quartiers Jura-Torry, Palatinat et Pérolles. Le cas échéant et après approfondissement de la clause du besoin et de l'étude des possibilités d'aménagement, ces places de jeux pourront être rajoutées dans la planification de l'étape 2 ou de l'étape 3 (cf. point 1).

2.1.1 Jura-Torry

À termes, une augmentation de la population en lien avec des projets d'urbanisation d'envergure (PAD Torry Est, PAD Chassotte, etc.) est à prévoir dans ce quartier déjà bien peuplé. C'est pourquoi une nouvelle place de jeux dans ce secteur devrait à termes être conçue. Le nouvel aménagement devra se destiner à toutes les tranches d'âge et agir comme centralité de quartier complémentaire à l'Etang du Jura. Le PAD Torry Est, en cours de planification, permettra en principe de répondre à ce besoin.

2.1.2 Palatinat

Le quartier du Palatinat, bien qu'accueillant une faible partie de la population communale, ne possède aucune place de jeux. Les promeneurs qui traversent le quartier sont nombreux et un aménagement serait le bienvenu dans ce lieu.

Une coordination avec le futur parc de la Poya est souhaitable. Les possibilités d'aménagement de nouveaux équipements ludiques et de rencontre seront également à étudier dans le cadre du projet de requalification du site de la caserne de la Poya.

2.1.3 Plateau de Pérolles

Le quartier de Pérolles, très peuplé, ne compte que deux places de jeux publiques. Le Parc du Domino joue un rôle central et agit comme emplacement de rencontre pour tout le quartier. L'École de Pérolles est excentré et peu accessible. Le secteur du Plateau de Pérolles (route des Cliniques) est dépourvu d'aménagements ludiques publiques.

Les immeubles du secteur offrent des places de jeux privées, réservées aux locataires. Cela dit, celles-ci présentent des aménagements stéréotypés et peu originaux. Si la création d'une nouvelle place de jeux publique devait se révéler impossible, il sera nécessaire d'entrer en relation avec les propriétaires pour améliorer l'offre existante, notamment à travers le guide d'aménagement à l'attention des privés (en cours d'élaboration) et/ou d'autres mesures incitatives.

3. Modes de financement

3.1.1 *Budget de fonctionnement*

Un montant annuel de CHF 65'000.- est actuellement alloué à l'entretien des places de jeux. Celles-ci sont soumises à un contrôle hebdomadaire et à un contrôle approfondi trois fois par an. Les mesures de rénovation sont effectuées une fois par an. Le financement de ces mesures est couvert par ce budget.

La stratégie des places de jeux définit la conception idéale des aménagements. Ceux-ci, dans la mesure où ils sont conçus convenablement et avec une réflexion de durabilité, faciliteront leur entretien par le Secteur des parcs et promenades. En effet, une utilisation de matériaux naturels (moins coûteux) prévoit même une diminution des frais relatifs aux nouveaux équipements. Ces matériaux présentent également des avantages significatifs (réparations moins coûteuses, esthétique naturelle, matériaux régionaux, aucune contrainte sanitaire pour les enfants, revalorisation en cas de démontage, etc.). Ainsi, il n'est pas nécessaire d'augmenter le budget de fonctionnement.

3.1.2 *Crédits d'ouvrage par message*

Les travaux de création ou de transformation de places sont assurés par des crédits d'ouvrage catégorie III, votés préalablement. Au vue des montants en jeu, il serait possible de voter ces messages en catégorie II.

3.1.3 *Partenariats privés/semi-privés*

Dans le cadre de certaines places de jeux, des soutiens d'acteurs privés et semi-privés sont envisageables. A titre d'exemple, des partenaires privés et/ou semi-privés (p.ex. La Loterie romande, fondations, etc.) peuvent être impliqués dans le financement de certaines places de jeux, notamment celles orientées vers le sport, les PMR, la culture ou la nature.

3.1.4 *Budget des écoles et des sports*

Pour des projets spécifiques de places de jeux à vocation scolaire ou sportive, il peut également être fait recours au budget du Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale ou à celui du Service des sports.

3.1.5 *Subventions*

En fonction de la nature des projets d'aménagement de places de jeux à mettre en œuvre, des subventions pourront, le cas échéant, être sollicitées, notamment dans le cadre de programmes de financement spécifiques de l'Etat de Fribourg, de la Confédération ou de fondations.

3.1.6 *Fonds de compensation*

En matière de financement, il est également important de rappeler qu'un fonds de compensation (rubrique 29100.002) issu de l'application du Règlement du 25 juin 1968 sur les emplacements pour véhicules et les places de jeux exigibles sur fonds privés existe. Ce règlement, actuellement désuet, devrait faire l'objet d'une révision afin de pouvoir augmenter le montant par mètre carré de place de jeux exigible en cas de non réalisation d'une place de jeux par les privés². La révision du règlement devra permettre d'inciter les privés à investir dans des places de jeux de qualité et d'agréments le fonds en question.

² Le montant, selon l'art. 6 du Règlement sur les emplacements pour véhicules et les places de jeux exigibles sur fonds privés du 25 juin 1968, s'élève actuellement à CHF 25.- par mètre carré de place de jeux à aménager.